



Guirlandes électriques : Les précautions d'emploi

Comment illuminer votre maison sans craindre pour la sécurité de votre famille ? Quelques conseils pour bien choisir et installer vos décorations lumineuses.

À quoi être attentif au moment de l'achat ?

Achetez une guirlande comportant le marquage « CE ». Ce label atteste qu'elle est conforme aux règles de sécurité prévues par la réglementation en vigueur.

Sur internet, privilégiez les sites ayant une bonne notoriété et qui offrent une sécurité maximale au niveau du paiement. Même si la qualité ne dépend pas que du prix, les prix bas ne sont pas forcément synonymes de bonnes affaires.

Comment les installer en toute sécurité ?

Assurez-vous de la fiabilité du branchement. Notez que la surcharge de différents appareils sur une même prise, même multiple, n'assure pas une sécurité maximale. Mieux vaut brancher votre guirlande individuellement sur une prise unique.

Veillez à éviter toute traction intempestive du câble qui pourrait le désolidariser du transformateur et provoquer un court-circuit. Comme pour tout appareillage électrique, le fonctionnement en continu n'est pas recommandé : il ne faut jamais laisser les guirlandes électriques branchées, sans surveillance, toute la journée ou toute la nuit. La chaleur des lampes ou un court-circuit pourraient provoquer un incendie.

Des contrôles régulièrement effectués par la DGCCRF

Des contrôles réguliers sont pratiqués, notamment sur les guirlandes électriques utilisables en extérieur.

Les éléments ci-dessus sont donnés à titre d'information. Ils ne sont pas forcément exhaustifs et ne sauraient se substituer aux textes officiels.

Vous pouvez signaler votre problème ou votre difficulté à la DGCCRF, en toute transparence avec l'entreprise, sur le site gouvernemental SignalConso en cliquant sur le lien <https://www.signal.conso.gouv.fr>

Crédits photo : © Pixabay